

Repas 2026/2027 – Primaire et Collège

Informations concernant les repas

Le repas de midi étant **obligatoire pour tous les élèves des classes du Primaire et du Collège**, les enfants de ces classes sont inscrits automatiquement pour les repas des lundis, mardis, jeudis et vendredis (le restaurant n'est pas ouvert aux élèves externes les mercredis, excepté aux élèves du Primaire s'ils sont inscrits à la garderie de l'après-midi et aux élèves inscrits à l'école de langues).

Le forfait annuel pour 4 jours par semaine est de CHF 3'130.- TTC.

Les **cartes d'identification sont obligatoires** pour tous les élèves du Collège pour pouvoir bénéficier des services du restaurant et de la cafétéria. Les cartes d'identification des années précédentes restent valables pour l'année 2026/2027. A la rentrée, les maîtres de classe remettront une carte provisoire aux nouveaux élèves.

En cas de perte, une nouvelle carte d'identification devra être demandée au secrétariat au prix de CHF 10.-.

